Des dizaines d'éleveurs suspects

Les usines à chiots sont toujours aussi nombreuses au Québec, a constaté Le Journal

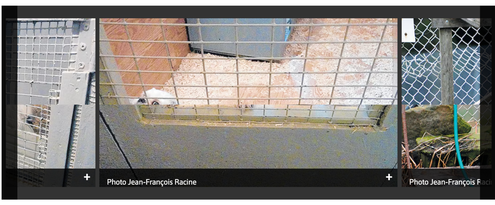


Photo Jean-François Racine

Photo Jean-François R

PARTAGE

JEAN-FRANÇOIS RACINE
Vendredi, 28 novembre 2014 20:40
MISE À JOUR Vendredi, 28 novembre 2014 20:47

Malgré une loi québécoise plus sévère, les usines à chiots sont toujours aussi nombreuses à travers la province, selon une enquête réalisée par *Le Journal.*

Dispersion des portées de chiots, vente par internet, meilleur contrôle de l'insalubrité, les éleveurs sans scrupules semblent avoir peaufiné quelque peu leurs méthodes pour continuer de s'enrichir avec le lucratif commerce des bêtes à quatre pattes.

Au cours des derniers mois, Le Journal a visité incognito une quinzaine de ces chenils improvisés, après avoir mis la main sur une liste détenue par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

La liste de plusieurs pages répertorie des dizaines d'éleveurs suspects, condamnés ou saisis depuis quelques années par les autorités mandatées dans chaque région du Québec.

Conditions douteuses

Dans Portneuf, la Beauce, Bellechasse, Chaudière-Appalaches, Drummondville et la Montérégie, la plupart d'entre eux exercent toujours des activités reliées à l'accouplement et la vente de chiens dans des conditions douteuses.

Les granges à moitié délabrées, les sous-sols louches et les campements de fortune abritent parfois plusieurs dizaines d'animaux à l'abri des regards des clients.

«On en a fermé six en quatre ans. Je suis allé à Henryville au mois d'août. Il y avait 75 reproducteurs. Ça signifie un revenu dans les six chiffres par année», affirme le patron de la SPA des Cantons, Carl Girard.

Heureusement, les carcasses de chiens morts retrouvées en forêt lors d'une enquête similaire il y a 10 ans se font de plus en plus rares.

«Les choses se sont raffinées. Ils ont étendu leur réseau. Pas besoin d'être toujours caché», explique Denys Pelletier, directeur de la SPA de Québec.

«Ils ont trouvé d'autres moyens. C'est facile de créer tout plein d'adresses internet», ajoute une technicienne qui fait du sauvetage.

Incapacité d'agir

S'il se fait parfois reprocher son inaction, M. Pelletier réplique qu'il n'a pas la capacité d'agir. Les locaux et l'argent font cruellement défaut. «En cas de saisie, je les mets où?» dit-il, un peu impuissant.

«Il y a des endroits où même les inspecteurs du MAPAQ ne veulent pas aller. Il ne faut pas voir froid aux yeux. Le ministre lui-même manque d'outils et les gens ne voient pas l'ampleur du travail à faire», explique la propriétaire d'un refuge, qui préfère taire son identité par crainte des représailles.

Selon le Dr Claude Martineau, la création d'un permis d'élevage en 2015 devrait améliorer la situation. «Il faut trouver une solution facile et rapide pour fermer ces endroits.»

Vu de nos yeux vu

Sainte-Sabine | 75 bêtes « pour son plaisir »

À Sainte-Sabine, dans Chaudière-Appalaches, un long rang en terre, cahoteux, nous mène vers un chenil sans nom, où une dizaine de races différentes s'entassent des deux côtés de la route. Dans un enclos extérieur ou dans différents bâtiments, les bêtes jappent à tue-tête. Des labradors, saint-hubert, whippets, saint-bernard, bouviers bernois, bouledogues français, Yorkshire-terriers et bassets hound se côtoient dans le bruit. En ce début de novembre, une maternité avec lampes chauffantes regroupe plusieurs portées récentes. La plupart des bêtes se vendent autour de 400 $. «Marielle» affirme qu'elle fait l'élevage pour son plaisir. Elle exerce sa «passion» depuis près de 20 ans. Elle a reçu une amende en 2010. Elle gardait alors 75 chiens. La vente d'un seul animal pouvait payer la contravention.

Saint-Cyrille-de-Wendover | Toujours actif malgré les amendes

Le Chenil des Voltigeurs, en bordure de l'autoroute 20, à Saint-Cyrille-de-Wendover, est toujours actif. Le propriétaire, Naji, élève encore des dizaines de chiens malgré les dénonciations, les vérifications et les amendes pour l'insalubrité des lieux. L'endroit, qui abritait autrefois 200 chiens, héberge maintenant environ 50 bêtes, toujours dans des conditions douteuses. La partie ouest de la vieille grange délabrée accueille encore des Yorkshire-terriers, bichons et shih tzu. L'odeur forte est insupportable et un conteneur à ciel ouvert rempli d'excréments se trouve devant la porte d'entrée. Le chenil a été piégé en 2008 par l'émission Enquête. L'organisme ANIMA-Québec est déjà intervenu par le passé.

Centre-du-Québec | Un commerce depuis 30 ans

Dans la plus petite communauté de la MRC de Bécancour se trouve un commerce important, tenu par une octogénaire. Sa fille, qui vit à proximité, vend des chiens par internet. La femme âgée héberge au moins une vingtaine de petits chiens dans sa maison et près d'une cinquantaine d'autres dans ses bâtiments d'élevage. Shih tzu, teckels, Yorkshire-terriers, lhassa apso, bichons, chihuahuas et Jack Russell sont offerts aux clients. Malgré la taille de l'élevage et la présence d'un employé, l'endroit n'a pas de nom d'entreprise et n'est annoncé nulle part. «Je veux tout vendre bientôt», nous fait part la propriétaire, qui se déplace difficilement.

Portneuf« Seulement deux chiens »

Portneuf continue de vivre une problématique majeure. La SPA ne dessert plus le territoire depuis des années. Deux municipalités viennent d'adhérer à un projet de contrôle animalier. Au téléphone, une femme nous dit qu'elle a seulement un dogue argentin mâle à vendre et deux chiens au total. «Nous ne sommes pas une usine et

nous voulons évaluer le sérieux des acheteurs avant.» Le lendemain, sur place, plus d'une dizaine de femelles reproductrices, notamment des Boston-terriers, côtoient quelques autres bêtes qui montrent des blessures. La maternité est inaccessible aux visiteurs. À cet endroit, qui a déjà fait l'objet d'une enquête, des chiens en mauvais état ont déjà été saisis par un refuge.

Saint-Philémon | Fournisseur d'une animalerie connue

Sur un autre rang de terre se trouve un vendeur qui a déjà été enregistré légalement au milieu des années 90. Derrière sa résidence, des cages vides, alignées à l'extérieur révèlent une production plus intensive autrefois. Par un temps froid, des petits Yorkshire-terriers vivent dans une saleté évidente, tandis que des chiens plus gros se baladent en liberté parmi les débris. L'homme nous dit qu'il a été victime d'un incendie même si aucun indice ne laisse croire à un sinistre. Il mentionne également qu'il fournissait une animalerie connue, qu'il prend soin de nommer.

LES USINES À CHIOTS ONT RAFFINÉ LEURS TECHNIQUES

- Par téléphone, les «éleveurs» sont toujours très méfiants.
- Les vétérinaires répètent depuis des années qu'un élevage avec plus de deux races est suspect. Par téléphone, les éleveurs disent tous qu'ils n'ont que deux races.
- La vente par internet sur des sites comme Kijiji ou Lespac est très répandue.
- Les informations en ligne et par téléphone ne correspondent pas à la réalité sur place.
- Certains lieux d'élevage ne sont pas nécessairement malpropres, au contraire.
- Les prix varient souvent de 300 $ à 500 $ pour un chien et certains nous disent que nous pouvons «sauver les taxes».
- Il est généralement impossible de savoir si les éleveurs déclarent leurs revenus ou s'ils reçoivent de l'aide sociale.

Une loi plus sévère

Les propriétaires et les gardiens de plus de 15 chiens ont l'obligation depuis novembre 2013 de se doter d'un permis en vertu d'un nouveau règlement lié à la Loi sur la protection sanitaire des animaux.

À défaut de se conformer, un contrevenant est désormais possible d'une amende pouvant varier de 600 $ à 12 000 $.